



15ème législature

Question N° : 27775	De Mme Valérie Lacroute (Les Républicains - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >commerce et artisanat	Tête d'analyse >Inégalité de traitement entre les centres commerciaux et les petits commerçants	Analyse > Inégalité de traitement entre les centres commerciaux et les petits commerçants.
Question publiée au JO le : 31/03/2020 Question retirée le : 30/06/2020 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'inégalité de traitement entre les centres commerciaux et les petits commerçants durant le confinement. Pour lutter contre la propagation du virus covid-19, les commerces non essentiels ont dû cesser leurs activités. Les fleuristes, les magasins de vêtements et d'autres enseignes sont durement touchées par les mesures gouvernementales. Sur le terrain, ces commerçants comprennent les enjeux sanitaires exceptionnels que traverse la France. Pour autant, ils sont inquiets face à la concurrence déloyale qui s'installe avec les centres commerciaux. En effet, grâce aux salariés des grandes surfaces, les Français peuvent effectuer leurs achats de première nécessité sans craindre de pénurie. Cependant, les courses effectuées concernent également des produits non essentiels tels que des vêtements et des livres. De fait, la situation de monopole des centres commerciaux créée par les pouvoirs publics fragilise l'équilibre économique local. Dans la mesure où la consommation réalisée dans ces rayons pendant la durée du confinement ne sera pas reportée après la fin du confinement, cela crée un véritable manque à gagner pour les commerces. Les petits commerçants subissent donc ces fermetures tout en constatant une augmentation de la consommation de ces mêmes activités dans les centres commerciaux. Cette situation n'est pas acceptable. L'activité économique des centres-villes était déjà fragile avant la crise sanitaire ; fermer les yeux sur cette situation serait catastrophique pour l'économie locale. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter cette iniquité et permettre aux petits commerces de redémarrer une fois cette grave crise sanitaire terminée.